



**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**COLLECTIVITE DE LA**

**MARTINIQUE**

**EXTRAIT DU REGISTRE**

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DE LA COMMUNE DE SCHOELCHER**

**Séance du mardi 08 octobre 2024**

NOMBRES DE MEMBRES				
En exercice	Présents	Votants		
33	21	30		
		Dont procurations		
		09		
VOTES				
Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstentions	N'ayant pas pris part au vote
30	30	00	00	00

L'an deux mille vingt-quatre et le 08 octobre, à 17h19, le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Yolène LARGEN-MARINE, 1<sup>ère</sup> adjointe au Maire.

**Etaient présents :** Mmes/M Yolène LARGEN-MARINE, Maurice JOSEPH-MONROSE, Marie GARON, Pierre MIDELTON, Christine ALIKER (à partir de 17h37), Léone VAILLANT épouse BARDURY, Christiane ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE, Marie-Claude RAQUIL (à partir de 17h48), Jean-Pierre LUGIERY, William PAULIN, Jean-Luc MAVILLE, Corinne Brigitte PLANTIN, Vanessa BAPTE, Patrice CHARLEBOIS, Noham BODARD, Jocelyne SABINE, Daniel CHOMET, Karine BAUDIN, Franck SAINTE-ROSE-ROSEMOND, Jean-Philippe JEAN-BOLO, Marie-Josée BRIVAL.

Date de la convocation

**02/10/2024**

Date d'affichage

**02/10/2024**

Objet de la Délibération

\*\*\*\*\*

**URBANISME ET AMENAGEMENT  
DU TERRITOIRE**

\*\*\*\*\*

Proposition de dénomination des voies

**Absents excusés :** M/Mmes Luc CLEMENTE, Christophe GABUT, Nicole DUFEAL, Raphaël BORDELAIS, Josiane NAPOLY-PUJAR, Emile GONIER, Arlette BRAVO-PRUDENT, Eric JULTAT, Laurie ABAUL, Orietta MARTOT, Christophe AGELAN.

**Procurations :** M/Mmes Luc CLEMENTE, Nicole DUFEAL, Raphaël BORDELAIS, Josiane NAPOLY-PUJAR, Emile GONIER, Arlette BRAVO-PRUDENT, Eric JULTAT, Laurie ABAUL, Christophe AGELAN ont respectivement donné procuration à Yolène LARGEN-MARINE, Pierre MIDELTON, William PAULIN, Marie GARON, Maurice JOSEPH-MONROSE, Christine ALIKER, Corinne Brigitte PLANTIN, Jean-Luc MAVILLE, Marie-Josée BRIVAL.

**Président de Séance :**  
Yolène LARGEN-MARINE

**Secrétaire de Séance :**  
Patrice CHARLEBOIS

**Absent :** M. Georges HARPON.

**PROPOSITION DE DENOMINATION DES VOIES**

Le Conseil municipal,

- Vu l'article L2131-2 du Code général des collectivités territoriales ;
- Vu l'article L2121-30 du Code général des collectivités territoriales ;
- Vu l'article L2213-28 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération n° 2024.01.14 du Conseil municipal du 12 mars 2024 ;
- Vu l'avis favorable de la Commission « Infrastructure, Aménagement du Territoire et Environnement » en date du 10 septembre 2024 ;



- Vu l'avis favorable du Bureau municipal en date du 24 septembre 2024 ;
- Vu le rapport de présentation transmis aux Conseillers municipaux ;
- Considérant que cette proposition de dénomination porte sur :
  - La création de voies nouvelles aux quartiers « Case Navire » et « Terreville »,
  - Le changement de dénomination d'une voie au quartier « Enclos » ;
- Considérant qu'il appartient au Conseil municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues, voies et places de la commune ;

Après en avoir délibéré,

## DÉCIDE

### ARTICLE 1<sup>er</sup> :

- D'approuver la validation de la poursuite du processus d'adressage pour la période 2024 ;

### ARTICLE 2 :

- D'approuver la dénomination des voies selon les annexes jointes au rapport ;

### ARTICLE 3 :

- D'autoriser M. Le Maire à effectuer les formalités nécessaires et en lien avec les suites de cette procédure.

### Annexes :

- Bilan
- Cartographie

Pour extrait certifié conforme,  
Schœlcher, le 21 OCT 2024

Le Secrétaire de séance

Patrice CHARLEBOIS



Le Maire,  
Par délégation du Maire  
La 1<sup>ère</sup> Adjointe

Yolène LARGEN MARINE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication, soit par recours gracieux auprès de la commune de Schœlcher, à l'adresse suivante : Monsieur le Maire de Schœlcher, Mairie de Schœlcher, 3 rue Fessenheim, 97233 Schœlcher – Martinique ; ou par la voie contentieuse, par écrit, contenant l'exposé des faits et les arguments juridiques précis, devant le tribunal administratif de la Martinique, par courrier postal au 12 rue du Citronnier - Plateau Fofô - CS 17103 - 97271 Schœlcher Cedex ou par voie électronique via le site internet sécurisé : <https://citoyens.telerecours.fr>.



## ANNEXE 1a POURSUITE PROCEDURE D'ADRESSAGE ANNEE 2024

Commission ad hoc « adressage »  
27 Juin 2024

**Objet :**

- Dénomination de voies nouvelles (ZAE Case-Navire et lotissement Oxygène)
- Changement de dénomination de « *l'impasse des Grillons* » à Enclos.

**Présents :**

- Madame Vanessa BAPTE (Elue référente) ;
- Madame Marie GARON (Elue) ;
- Monsieur Maurice JOSEPH-MONROSE (Elu) ;
- Monsieur Gérald CAPGRAS (Responsable Urbanisme) ;
- Monsieur Mathieu CLEMENTE (Chargé de projet – Référent adressage).

**Absents excusés :**

- Monsieur Noham BODARD (Elu) ;
- Madame Léone VAILLANT-BARDURY (Elue) ;
- Monsieur Jean Philippe DERSION (Directeur de Cabinet) ;

\*\*\*

### Exposé

Afin de poursuivre le processus entamé en 2023, le travail de cette commission a porté sur les voies nouvelles créées dans la ZAE Case-Navire et dans le lotissement Oxygène à Terreville. La commission s'est également prononcé sur la demande de changement de dénomination initié par la Famille BOROR pour la voie « *Impasse des Grillons* » à Enclos.

Secteur « ZAE CASE-NAVIRE »	
N° de voie	Observations
1	Allée du Cachiman. Ce nom a été choisi en relation avec la liste des végétaux pouvant être utilisés dans la ZAE Case – Navire.
2	Impasse Pwa Mabouya Ce nom a été choisi en relation avec la liste des végétaux pouvant être utilisés dans la ZAE Case – Navire.

\*\*\*

Secteur « TERREVILLE – Lotissement Oxygène »	
N° de voie	Observations
1	Allée des Eugénias Ce nom a été choisi en suivant la thématique du quartier.



\*\*\*

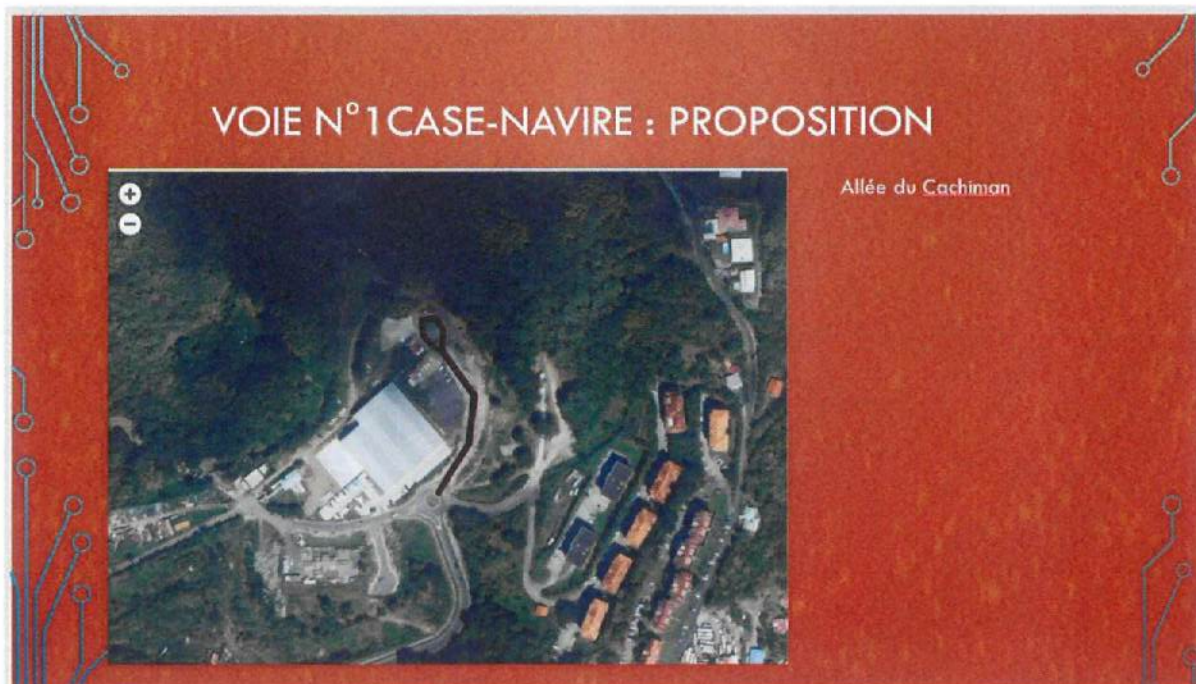
Secteur « Enclos »	
N° de voie	Observations
1	Impasse BOROR Ce nom a été choisi après consultation de la famille BOROR ( <i>cf courrier réponse de M. Alain BOROR du 08 août 2024</i> )



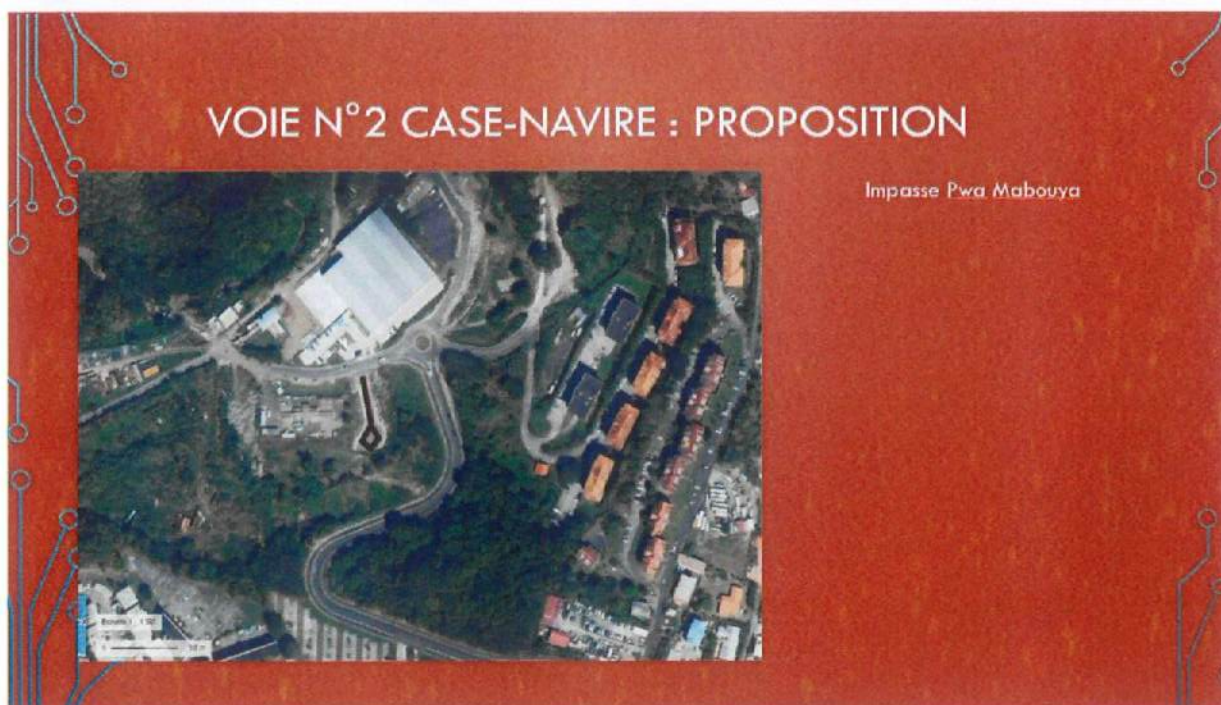
## ANNEXE 1b BILAN PROCEDURE D'ADRESSAGE ANNEE 2024

### VOIES DE LA ZAE CASE-NAVIRE

#### VOIE N° 1




#### VOIE N° 2





## VOIE DU LOTISSEMENT OXYGENE A TERREVILLE


### VOIE DU LOTISSEMENT OXYGENE : PROPOSITION



Allée des Eugénias

## Impasse des Grillons à Enclos

### CHANGEMENT DE DENOMINATION DE L'IMPASSE DES GRILLONS :



- Choix validé par la famille :  
Impasse Borot.